

Quelle est la plus-value de l'intercommunalité dans le cadre de la transition énergétique ?

TC : Les intercommunalités ont une place et un rôle central à jouer dans la constitution d'une nouvelle organisation territoriale adaptée. L'échelon intercommunal est un échelon de proximité couvrant globalement le bassin de vie. Partant du principe que la morphologie urbaine d'un territoire conditionne son métabolisme énergétique, l'échelon intercommunal constitue donc l'échelon pertinent, efficace et cohérent pour mettre en œuvre une politique territoriale de maîtrise de la demande en énergie.

MP : L'intercommunalité doit permettre à travers ses compétences obligatoires d'aménagement et de développement économique d'engager l'ensemble des acteurs du territoire dans le mouvement et de faire converger les politiques publiques dans les domaines du transport, de l'habitat et de l'urbanisme. C'est également à l'échelle intercommunale que les territoires seront en capacité de se doter d'une ingénierie suffisante et nécessaire au pilotage des politiques publiques et de leurs évaluations.

À l'aune des réformes territoriales en cours et à venir, quel mode de coopération se profile entre la région et l'intercommunalité en matière de politique énergétique (notamment sous l'angle SCRAE/PCET) ?

TC : Le tandem Régions / Communautés sera sans doute identifié comme chef de file de la transition énergétique au niveau des territoires. La rationalisation des SCRAE / PCET impliquerait une meilleure concertation/coordination entre Régions et intercommunalités permettant d'aboutir sur des actions et objectifs communs. Par ailleurs, il est à noter que la Région a un rôle majeur à jouer à deux autres niveaux : l'animation économique de la transition énergétique ainsi que l'intermodalité.

MP : Les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET) et leur déclinaison devraient gagner en lisibilité à l'échelle infrarégionale, induire une plus grande convergence des politiques publiques et ainsi une plus grande adhésion des acteurs économiques et de la population qui faisait défaut, jusqu'alors, dans l'aboutissement des mutations environnementales.

« DANS UN CONTEXTE
BUDGÉTAIRE CONTRAINT,
LA QUESTION DE
L'ÉNERGIE DEVIENT
INCONTOURNABLE »